

PROJET PEDAGOGIQUE

I OBJECTIF EDUCATIF

1 DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE :

comment permettre le développement de la personnalité de l'enfant au centre ?

A) EN INSTAURANT UN CLIMAT DE CONFIANCE ET DE SECURITE

- actes de violence (insultes, coups) repris systématiquement
- présence d'un animateur sur la cour
- une animatrice attitrée au groupe des « petits », besoin d'un adulte référant pour les plus jeunes.
- organisation du temps identique tous les jours pour permettre des repères
- ne pas mettre l'enfant en situation d'échec lors des activités (privilégier le plaisir de faire plutôt que le résultat)
- proposer des jeux de complémentarité ou tout le monde gagne.
- Proposer des activités adaptées à ses capacités
- Valoriser les savoir faire et savoir être
- Répartition en groupes d'âge : 3-4 ans « Les Grandminus », 5-6 ans « Les Zotopia », 7-12 ans « Les Breiz du barbecue »
- Veiller à ce que chacun puisse s'exprimer (solliciter certains, apprendre à d'autres à écouter)

B) EN PROPOSANT DES ACTIVITES VARIEES

- activités de différentes natures permettant à l'enfant de découvrir et d'utiliser toutes ses compétences physiques, manuelles, d'expression
- activités de son goût
- activités nouvelles pour lui permettre d'expérimenter des choses inconnues
- proposer des nuitées au centre pour répondre à la demande des enfants et leur permettre de vivre des expériences nouvelles.

C) EN PRENANT EN COMPTE LE RYTHME DE L'ENFANT

- séquences d'activités très courtes pour les plus jeunes en fonction de leur temps d'attention.
- Temps calme (lecture, relaxation, musique) ou sieste pour les plus jeunes en début d'après-midi.
- Alternner les jeux très physiques et des jeux plus calmes (l'enfant ne sait pas gérer sa fatigue)
- Sorties différenciées en fonction de l'âge
- Proposer une collation à l'ensemble du groupe l'après-midi
- Dans une même journée proposer des types d'activité différents (attention, défoulement...) en tenant compte de la météo (programmer les jeux nécessitant beaucoup d'énergie le matin l'été)

D) EN PROPOSANT DES ACTIVITES REpondant AUX DIFFERENTS BESOINS DES ENFANTS

- proposer des activités de mouvement : courir, grimper, sauter, rouler, mais aussi permettre à l'enfant de se reposer , de s'isoler, d'être au calme. Cela nécessite de grands espaces (cour, pelouse), des espaces compartimentés pour que l'enfant puisse s'isoler ou se retrouver en petits groupes.
- S'assurer que l'enfant se situe dans un espace sécurisé (portail fermé, cutters et objets tranchants inaccessibles aux enfants) mais en même temps il faut qu'il puisse prendre des risques (échasses, parcours à obstacles, escalade...)

- Socialisation et autonomie. Organiser des activités collectives (jeux d'équipe, projet porté par les enfants) pour que l'enfant puisse s'intégrer à un groupe. En parallèle l'enfant peut ne rien faire, prendre des initiatives individuelles, faire tout seul.
- Permettre à l'enfant d'imiter le monde extérieur en structurant l'espace en petits coins à thème (jeux de rôle : jouer au papa et à la maman, au docteur). L'enfant a également besoin de créer, de s'exprimer à travers différents matériaux en utilisant différentes techniques.
- L'enfant a besoin d'imaginer, de rêver (lectures, contes) de se retrouver dans des fictions (grands jeux, déguisements, spectacles, marionnettes) mais aussi d'explorer le réel (fabriquer, démonter des objets, bricoler, jardiner)
- L'enfant s'enrichit au contact d'une grande variété d'impressions sensorielles(musicales, gustatives) et en agissant sur les choses (malaxer, manipuler de la pâte à sel, du sable, de la pâte à modeler)

-

EN FAVORISANT L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

- faire visiter les locaux aux enfants à leur arrivée
- leur présenter l'équipe d'animation
- leur expliquer les règles de vie
- en laissant accessibles aux enfants le matériel qui peut être utilisé sur les temps libres (feutres, crayons de couleur, feuilles, coloriages, jeux de société, ballons)
- en le laissant faire et surtout de ne pas faire à sa place mais l'aider
- laisser le groupe des 8-12 ans auto-gérer leur goûter l'été

2 EPANOUISSMENT CIVIQUE :

comment amener l'enfant à être bien intégré à la société ?

A) EN LUI APPRENANT A VIVRE AVEC LES AUTRES

- notion de respect et de tolérance (pas d'insultes, de moqueries dans les jeux, accepter de jouer aux jeux proposés par l'autre)
- droit de se tromper
- lieu de rencontre avec de nouveaux enfants
- en voyant que les adultes cad les animateurs respectent les règles et font respecter ces règles et qu'il y a une règle unique.

B) EN LE LAISSANT PRENDRE DES RESPONSABILITES AU CENTRE

- donner son avis (boîte à idées, temps de parole avant les activités)
- droit de participer à l'élaboration du programme (après-midi prévue où les enfants décident du programme)
- droit de participer ou pas à l'activité et s'engager à s'occuper de façon autonome si l'on ne souhaite pas participer à l'activité
- participer aux tâches collectives (préparation du goûter, vaisselle, ménage : planning d'inscription)
- développer la solidarité entre les tranches d'âge

C) EN LE FORMANT

- à la santé (équilibre alimentaire : intervention association promotion fruits et légumes, kim goût, goûter de saison)
- à l'hygiène : se laver les mains avant les repas
- aux règles de vie : politesse, respect des autres, du matériel

II OBJECTIF SOCIAL

Comment répondre à la demande des familles ?

- le centre est ouvert à tous les enfants quelque soit leur lieu de domicile mais une priorité est donnée aux familles de Bédée.
- Il est ouvert de 9h à 18h, une garderie est assurée de 7h à 9h et de 18h à 19h. Le mercredi l'accueil de loisirs prend le relais de l'école à 11h45.
- L'accueil peut se faire à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.
- Les inscriptions sont obligatoires depuis le mois de janvier 2005 afin de nous permettre de prévoir le nombre d'animateurs nécessaires.
- les inscriptions pour les sorties se font dans la limite des places disponibles. Il n'y a pas de priorité, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée. Par contre l'enfant qui ne peut pas participer à la sortie est accueilli sur le centre.

Comment développer le lien social ?

- Les enfants sont répartis en groupe d'âge pour les activités et donc se retrouvent avec des enfants d'autres écoles et d'autres communes.
- Les enfants ont également l'occasion sur les temps libres et pendant le repas de fréquenter des enfants plus jeunes ou plus grands. Cela peut-être bénéfique uniquement si l'enfant plus jeune se sent sécurisé par la présence d'adultes.
- Le repas est un moment privilégié d'échanges entre les animateurs et les enfants
- Organisation de grands jeux ou l'ensemble des enfants du centre sont regroupés
- participation aux animations locales : comice, fêtes
- respect des croyances religieuses
- instaurer des passerelles entre les diverses structures qui accueillent avant et après les enfants sur les temps de loisirs.
- Projet avec le club du beau chêne.

III OBJECTIF CULTUREL

- Les activités proposées au centre de loisirs s'inscrivent soit dans un thème général à l'année ou soit dans un cadre festif : halloween, Noël, le carnaval...

Habituellement les thèmes généraux ont un lien avec l'actualité locale ou nationale. On exploite les évènements : par exemple l'Euro, les élections, la construction de la maison de l'enfance, sous forme ludique avec les enfants. Quelquefois les thèmes retenus n'ont pas de rapport avec l'actualité mais ils nous semblent riches et intéressants pour les enfants : voyage dans le temps, voyage dans le monde.

- leur faire découvrir de nouvelles pratiques sportives, d'expression par le biais de stages d'initiation proposés sur les périodes de petites vacances scolaires (cirque, judo, patinoire, escalade...)/ mini-concert des élèves de l'école de musique.
- leur faire découvrir de nouveaux milieux : la mer, la forêt...
- leur faire découvrir de nouveaux mode de vie : culture indienne, asiatique
- leur faire prendre conscience de leur propre culture : chants, danses, gastronomie, légendes de Bretagne.
- S'associer aux différents partenaires culturels sur la commune : bibliothèque, cyber-espace, ludothèque.
- Organiser des sorties pour permettre aux enfants d'aller à l'extérieur du centre et d'enrichir le panel d'activités.
- leur proposer des mini-camps pour leur permettre de découvrir d'autres lieux et d'autres activités (ils ne sont plus proposés depuis 2011 suite à la réforme des temps de repos).

IV OBJECTIF SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous procédons au tri sélectif sur le centre et à la cantine. Des jeux sur le tri sélectif sont organisés lors de la semaine européenne des déchets. Nous utilisons beaucoup de matériaux de récupération pour les activités manuelles.

Nous privilégions des sorties sur le secteur (ludothèque de Pleumeleuc, cinéma de Romillé, piscine de Montfort).

Le papier pour les dessins est essentiellement du papier de récupération.

V RELATION PARENT/ÉQUIPE

Un panneau avec les photos des animateurs, qui interviennent sur chaque groupe, est affiché à la Maison de l'Enfance pour que les parents puissent visualiser les animateurs qui s'occupent de leurs enfants.

Un cahier de liaison est utilisé pour transmettre les informations sur le temps de la garderie.

L'animatrice de la sieste note le prénom des enfants qui ont dormi (ou pas).

ANNEXE PROJET PEDAGOGIQUE

- ORGANISATION

A) Les locaux :

L'accueil de loisirs utilise les locaux de la Maison de l'enfance depuis le 8 juillet 2004.

Le centre dispose de 4 salles pour accueillir les enfants et organiser les activités

- les salles 3 et 4, communes à la garderie municipale
- la salle 2 et le réfectoire, communs à la Halte-garderie
- l'infirmerie
- la bibliothèque de l'école primaire
- un local animateur : préparations des activités, réunions, stockage des réalisations en cours
- un bureau pour la directrice
- 2 rangements extérieurs
- 1 préau scénique-une cour et un espace vert

Nous utilisons le dortoir de l'école maternelle pour la sieste, et la cour de l'école primaire pour les jeux sportifs.

Nous disposons de 293,50 m² sur les mercredis.

L'été nous disposons de 412 m² avec la salle polyvalente de l'école primaire et de la première classe de l'école maternelle.

Chaque groupe garde toujours la même salle pour que les enfants aient des points de repère, s'approprient leur lieu (décoration, aménagement), mais les animateurs tournent sur les groupes.

L'accès à l'accueil de loisirs se fait par l'arrière du bâtiment pour des raisons de sécurité (meilleure visibilité des entrées et des sorties, pas d'accès direct à la rue)

B) L'organisation de la journée

Les journées à l'accueil de loisirs se déroulent ainsi :

9h-9h30 : temps d'accueil , jeux libres

9h30-11h30 : activités par groupe d'âge.

11h30-12h : rangement avec les enfants.

12h-13h15 : repas à la cantine municipale

13h15-14h : temps d'accueil pour les arrivées de l'après-midi, jeux libres dans la cour, temps calme pour les 3-4 ans, temps calme pour les 5-12 ans qui le souhaitent.

Les enfants de 3-4 ans partent de la cantine avant l'ensemble du groupe. Cela leur permet d'aller se coucher dans un environnement calme.

14h-16h : activités.

16h-16h30 : goûter- On fête les anniversaires une fois par mois, en général en milieu de mois.

16h30-18h : jeux libres.

Sur les temps libres des jeux de société, des jeux de construction, les baby- foot sont mis à la disposition des enfants.

Pour l'extérieur les enfants disposent de ballons, de jeux de construction, d'un bac à sable l'été.

Le mercredi depuis septembre 2014 les enfants sont accueillis à partir de 11h45. 2 animatrices accompagnent les enfants de l'école privée, de la garderie satellite jusqu'à La Maison de l'Enfance.

C) Organisation générale :

L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année sauf entre Noël et le premier de l'an. Il ferme également les deux premières semaines d'août.

Le temps de garderie du matin et du soir est assuré par les agents municipaux mis à disposition sur le temps de l'accueil de loisirs. Ces agents tournent sur les différentes périodes de vacances.

Les enfants sont répartis en groupe d'âge pour les activités.

Fait à Bédée, le 20 septembre 2016.